

SÉCHERESSE DEPUIS LE 05 OCTOBRE 2023

Entreprises, agriculteurs
Usages économiques



MA
COMMUNE
EST :

Particuliers, collectivités
Usages non-économiques



Niveau **CRISE**

Niveau **ALERTE RENFORCEE**



Ne pas irriguer les champs par aspersion de **09h à 20h** (sauf cultures dérogeables*).
L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée.

**maraichage, arboriculture, horticulture, pépinières, maïs et soja semences,*



Ne pas arroser les terrains de golf, sauf les greens et les départs de 21h à 9h.



Ne pas laver sa voiture chez soi.
Réduire le lavage de sa voiture en station, uniquement sur les dispositifs économes autorisés.



Ne pas arroser :
• **Jour et nuit** les pelouses, les espaces verts et les massifs fleuris (pleine terre et jardinière) ;
• De **09h à 21h** les potagers.



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses.



Ne pas remplir sa piscine ou son bain à remous de plus 1m³



Ne pas arroser les terrains de sport sauf une fois tous les 7 jours de **21h à 09h.**



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privée, publique).



Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, tels que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site **Propluvia**